

Parce que la protection

de l'environnement est un devoir ...

SAVOIR FAIRE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Notre entreprise prend en compte les critères écologiques et environnementaux, et s'engage dans le développement durable.

Cette demande s'illustre au quotidien dans les domaines suivants :

- **Matières premières :**

Nous utilisons pour la fabrication des structures de nos mobiliers des matériaux « nobles » référencés et tracés :

- acier pour les poteaux
- inox pour les caissons
- polycarbonate « Lexan » pour les faces avants

L'électronique est conforme à la nouvelle directive ROHS, prévoyant notamment la non utilisation de substances nocives, tel que le plomb ou le mercure dans nos circuits et composants.

Les peintures de type AKZO NOBEL prennent également en compte l'environnement (le fournisseur est certifié ISO 14001). Les peintures en poudre sont des produits sans solvant, ce qui représente un atout indéniable dans un monde de plus en plus respectueux de l'environnement. Le poudrage est la technologie la plus propre et la plus rationnelle existante, avec en outre le meilleur rapport qualité/prix.

- **Consommations électriques**

Nos appareils sont de faible consommation.

Les diodes composantes d'affichage fonctionnent sous 5 volts.

De par leur faible consommation individuelle, et malgré un nombre important (plusieurs milliers par panneau), la consommation électrique des diodes est faible, et est toujours inférieure à un modèle de type LCD.

- **Tri des matériaux et des déchets**

Engagé dans une démarche de tris sélectifs et de valorisation des déchets, nous participons à une opération groupée de collecte de déchet (ADIP : Action Déchets industriels PERICA) sur notre commune de RILLIEUX LA PAPE (69).

Nos déchets dits dangereux (DTQS), ainsi que nos déchets industriels banals (DIB) sont collectés par des prestataires spécialisés chargés de les valoriser.

Aucun de ces déchets ne sont collectés par les services de nettoyage du GRAND LYON, en charge de la collecte des ordures ménagères.

Nos fournisseurs acier, inox, peinture et sous-ensemble électroniques sont engagés dans une démarche ISO 14001 assurant eux aussi l'élimination de leurs déchets dans des filières de revalorisation.

- **Récupération des produits en fin de vie**

Nous assurons le démontage des produits en fin de vie, conformément à la directive DEEE (N°2002/96/CE du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques) et assurons le recyclage des composants et sous-ensembles.

Conformément à la directive, nous concevons les obligations en rapport à la collecte sélective, le traitement, la valorisation ou l'élimination du produit final.

Donnons vie

à vos messages

